



Materiel recu en mauvais etat

Par **vins07**, le **28/03/2009** à **10:13**

nous venons de recevoir un pc portable que nous avons commander chez wellpack qui a mis 3 semaines pour arriver casser
nous les avons appeler afin qu il procede a un echange ou une reparation ils nous ont carrement dit qu ils ne ferait rien malgre une garantie de 3 ans car c est de notre faute car nous avons rien notifier sur le bon de livraison du transporteur et que c nous qu l avons casser et que l on devait malgre tout payer le pc
nous voudrions savoir quel recours nous avons merci beaucoup